

**Compte rendu de mandat, Bertrand Delanoë, Mairie du 10<sup>e</sup>.  
Paris, le 14 septembre 2009**

**Texte lu par Françoise Pitras, du Conseil d'administration d'Aires 10.**

*Aires  
10*

***Deux remarques, une observation et une question.***

La « vidéosurveillance, ça marche », a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur. La délinquance de voie publique aurait baissé de 27% à Strasbourg, de 48% à Cannes et à Orléans. Le ministère de l'Intérieur ajoute que « la délinquance a diminué presque deux fois plus rapidement dans les espaces vidéoprotégés. »

*Remarque 1 :*

Comme toujours, à partir de ces statistiques globales - comme la liste des quelques faits élucidés grâce à la vidéosurveillance présentée à la presse par ce même ministère (de l'Intérieur) -, il est impossible de conclure que les caméras de surveillance ont une réelle influence sur la prévention des crimes et des délits.

C'est ce que disent les études évaluatives étrangères, notamment celles commanditées par le Home Office (ministère de l'Intérieur anglais) ou encore celles plus récentes conduites aux Etats-Unis ou en Australie.

*Remarque 2 :*

D'après la préfecture l'usage de la vidéosurveillance permet de gérer la circulation ; faciliter la gestion de l'ordre public, lutter contre la délinquance et prévenir le risque terroriste. Or, au moins la moitié des implantations n'entre pas dans ces objectifs annoncés. La Préfecture assure que la charte éthique (qu'elle s'apprête à promulguer) sera garante de nos libertés, or celle-ci ne fait que rappeler la loi (ce qui est le moins qu'elle puisse faire).

*Observation :*

Le ministère de l'intérieur, ce n'est pas le maire de Paris !

Le 16 février dernier s'est tenue dans cette même salle une réunion publique consacrée à la mise en place du plan de vidéosurveillance à Paris.

Un représentant de la Préfecture a présenté ce plan, qui prévoit le renforcement du dispositif existant - soit 10 060 caméras - par l'installation de 1 226 caméras supplémentaires dont 60 dans le 10<sup>e</sup> (en effet nos gares sont déjà largement équipées).

***Question :***

La vidéosurveillance / devenue vidéoprotection (pour que chacun se sente mieux) / va coûter combien ? Le montant varie suivant les annonces entre 10 et 80 millions d'€...

Cet argent public ne serait-il pas plus efficace dans le renforcement du lien social (soutien des opérations inscrites dans le contrat parisien de sécurité publique, soutien renforcé aux différentes structures présentes qui interviennent au quotidien) que dans l'installation de caméras supplémentaires ?

Je ne vous cache pas que c'est dans ce sens que penchaient les associations et les citoyens présents lors de la réunion publique du 10<sup>e</sup> !